



Châtelet-les-Halles (Paris IV<sup>e</sup>), hier. Sur le quai du RER B, les passagers avaient du mal à comprendre le pourquoi du comment de ce débrayage et ont donc pris leur mal en patience. (LP/Arnaud Journois.)

# La drôle de grève de la RATP

**TRANSPORTS.** Un train sur deux circulait hier sur les lignes A et B du RER. Le soutien aux ex-salariés de Goodyear n'était pas la cause principale de ce mouvement pour lequel aucun préavis de grève n'avait été déposé.

**JOURNÉE DE GALÈRE** pour les Parisiens hier. Panne électrique sur la ligne 13 du métro, blocages des VTC sur le périphérique, manifestation place de la Nation et grève des conducteurs des lignes A et B du RER : circuler dans Paris a bien souvent ressemblé à un parcours du combattant. Sur les quais des deux principaux RER du réseau francilien — qui transportent chaque jour environ 2 millions de personnes —, seul un train sur deux a circulé, géométrant une belle pagaille aux heures de pointe. Grève oui, mais pourquoi ? Mardi, la CGT-RATP avait appelé les agents de l'entreprise à suivre « massivement » les manifestations prévues hier, en soutien aux anciens employés de Goodyear, condamnés à neuf mois de prison ferme pour avoir séquestré un DRH de l'entreprise en janvier 2014.

## Fatalité et incompréhension chez les usagers

Dans la foulée, la RATP annonçait la limitation de moitié du trafic sur les RER A et B « en répercussion d'un mouvement de solidarité nationale ». Mais hier après-midi, coup de théâtre. L'antenne CGT de l'entreprise de transport a publié un

communiqué pour dénoncer « une information erronée », déclarant n'avoir déposé « aucun préavis de grève pour la journée du 4 février », malgré l'appel à la mobilisation. Un

tour de passe-passe sémantique embarrassant pour la RATP, qui a dû revoir sa copie pour expliquer les difficultés constatées sur ses lignes RER. « Les agents grévistes se sont

inscrits sur des préavis illimités vieux de plusieurs mois ou plusieurs années et dont nous ne connaissons pas le contenu. C'est tout à fait réglementaire », nous a

indiqué l'entreprise de transport, reconnaissant de fait que la grève n'était que très indirectement liée à l'affaire Goodyear. Pour comprendre les raisons de la mobilisation, il faut donc chercher ailleurs.

« Ce sont les conducteurs qui sont à l'origine de ce mouvement et non les syndicats, qui n'ont fait que nous soutenir, clame sur Twitter Cédric Gentil, qui travaille sur le RER A. Les motifs de la grève sont les suivants : problèmes d'effectifs, politique de management catastrophique, sanctions abusives. » Une explication occultée entièrement par la RATP.

Du côté des usagers, la fatalité se mêlait à l'incompréhension. « On ne sait même pas pourquoi il y a grève, s'est emporté Daniel\* sur le quai du RER A, à Châtelet. Ce matin, j'ai déjà attendu 22 minutes sur la ligne B et je dois encore patienter 15 minutes ici. » « Ils nous annoncent un mouvement social, mais je ne sais même pas si c'est à cause des VTC ou d'autre chose », préfère pour sa part plaisanter Bertrand. Le retour à la normale n'était pas prévu avant ce matin.

FLORIAN MAUSSON

\* Le prénom a été modifié.

## La CGT mobilise pour les ex-Goodyear condamnés

« Réprimés, méprisés, stop ». Derrière ce slogan, entre 2 800 personnes selon la préfecture de police et 10 000 selon la CGT se sont rassemblés place de la Nation à Paris hier pour demander la relaxe de huit ex-salariés de Goodyear. Ils ont été condamnés à vingt-quatre mois de prison dont neuf ferme — une peine inédite — pour la séquestration de deux cadres en janvier 2014. En attendant leur appel, ils sont libres. L'un d'eux, le délégué CGT Mickaël Wamen, a pris la parole pour exiger « l'arrêt des poursuites ». Cette manifestation était aussi l'occasion plus généralement de protester contre la « répression syndicale ». L'affaire de la chemise déchirée du DRH d'Air France était également au cœur du rassemblement. Le leader cégétiste Philippe Martinez a demandé à la

ministre du Travail de « valider la décision de l'inspecteur du travail », qui a refusé le licenciement du délégué CGT, l'un des cinq salariés poursuivis par la justice après les

débordements du 5 octobre. Ailleurs en France, la CGT a recensé plus de 80 rassemblements.



Place de la Nation (Paris), hier. Les manifestants ont demandé la relaxe.

(AFP/Dominique Page)